



CONSEIL D'ADMINISTRATION - jeudi 25 août 2016

Election du bureau et début de saison 2016-2017

St-Georges de Chesné, le jeudi 25 août 2016

Présents : Christine Auffret - Jérôme Buchard – Marie-Laure Colacicco - Pierrick Dandin – Alexandre Delaunay
Amand Duhamel - Dominique Froc - Damien Galesne - Joseph Guénard - Rémi Heudré - Loïc Lemoine - Vincent Malidor
Luc Sémerly - Valérie Georgeault

Absents excusés : Bernard Dienn - Nathalie Fouquet



I. Accueil nouvel administrateur : bienvenue à Alexandre !

Accueil et présentation de Alexandre Delaunay, nouveau membre du CA de l'ISGC ; Alexandre a été élu lors de l'assemblée générale de juin dernier (en remplacement de H. Juguet, démissionnaire).

II. Répartition des responsabilités en matière de foot

Comme indiqué lors de l'AG fin juin, je ne renouvellerai ma candidature au poste de présidente de l'ISGC qu'à certaines conditions au niveau de la section foot (définition et partage des nombreuses responsabilités) : cf. document de travail étudié en réunion et légèrement complété en fonction de la prise en charge des uns et des autres...

Olivier Mancel : référent des catégories féminines puis un dirigeant à l'intérieur de chaque catégorie

Bernard D. : référent des catégories jeunes (u6 à u11) puis un dirigeant à l'intérieur de chaque catégorie

Vincent M. : référent des catégories jeunes (u13 à u17) puis un dirigeant à l'intérieur de chaque catégorie

Alexandre D. : référent groupe seniors avec un ou deux autres licenciés (Thibault Lebossé ? Olivier Mancel ? autre licencié ?). Bien communiquer sur le nouveau rôle pris par ces référents groupe seniors. Si je suis sollicitée, je dois inciter les licenciés à contacter Alexandre et les autres futurs référents. A l'inverse, les référents peuvent m'informer de sujets s'ils en éprouvent le besoin.

Luc S. : secrétariat licences (je lui ferai une rapide présentation de l'utilisation du logiciel Footclubs)

Vincent M. : convocation réunions et compte rendus de réunions du CA de l'ISGC

Les différents équipements (terrains enherbés, terrain synthé foot5, salle) étant la propriété de la commune, leur gestion incombera à la présidente (adjoite au Maire chargée des sports).

Un bilan des nouvelles responsabilités sera réalisé au cours de la saison...

IV. Election du bureau

Présidente : Valérie Georgeault

Vice-présidente : Christine Auffret (gym, running)

Vice-président : Loïc Lemoine (foot et gestion différents travaux d'amélioration)

Secrétaire : Vincent Malidor

Trésorier : Dominique Froc

V. Nouveaux projets / équipements / procédures organisationnelles

Faire l'acquisition de 2 plus gros cadenas pour les placards renfermant les équipements dans les vestiaires de Vendel ; cela permettra de réaliser plus facilement des doubles de clés afin d'en remettre à chaque responsable utilisant les vestiaires de Vendel (responsable équipe seniors C, u13, u11, u9, u7, u17F, seniorsF...).

Distribution des imprimés licences en fin de saison : prévoir 2 samedis matin ou 1 samedi matin et 1 soir de la semaine au cours de la première quinzaine du mois de mai.

Récupération des imprimés licences complétés + pièces d'identité et photo + cotisation : même chose, prévoir 2 samedis matin ou 1 samedi matin et 1 soir de la semaine au cours de la première quinzaine du mois de juillet.

Dans le but d'encourager le retour plus rapide des imprimés licences et documents afférents, il est proposé d'adopter **une majoration pour les retardataires...**

Visite médicale commune : solliciter les généralistes et voir la faisabilité d'une visite médicale commune.

Achat et installation **d'une boîte aux lettres ISGC** au niveau de la salle des sports.

Secrétariat ISGC : utiliser un petit local dans la salle des sports (infirmerie ou vestiaire arbitre) pour l'équiper d'un pc et d'un scanner (don de Pierrick D.). Le vestiaire arbitre est déjà doté d'un accès internet (réalisé début 2016 pour les besoins de feuilles de matches informatisées). A ce propos l'équipe PH et l'équipe D2 devraient être dotées d'une tablette : la responsabilité de ces tablettes sera confiée aux responsables de chaque équipe (après une courte formation).

VI. Organisation catégories foot jeunes et féminines

Foot U13-U15-U17 = Entente avec l'ACC et l'ASLM

Vincent M. doit organiser une réunion de rentrée et d'information avec les parents et responsables de l'entente (lieux entraînements, matches, regroupements, covoiturage...) au cours de la semaine 36.

Foot U6 à U11 = ISGC

Même chose que pour les catégories ci-dessus : **Bernard D. devra organiser une réunion d'information** à destination des parents conjointe aux jeunes catégories dès que possible début septembre...

Foot féminin :

Olivier Mancel continue le suivi de l'équipe u17F.

Alexandre D. a pris en charge le suivi de la nouvelle équipe féminine senior ; compte tenu de son éloignement pour des raisons professionnelles, **il serait nécessaire de lui adjoindre 1 ou 2 personnes (entraînements en semaine + encadrement matches le dimanche).**

Pour ce qui est de la toute nouvelle équipe u10, j'avais sollicité Didier Renaut, éducateur départemental, qui assurera les entraînements le jeudi soir de 17h30 à 18h30 mais **nécessité de trouver un bénévole qu'il est censé former.**

Les jeunes garçons débutants (u6-u7) seront regroupés avec ces jeunes filles lors des séances d'entraînement.

VII. Répartition des responsabilités en matière de badminton

E. Prenveille reprend la responsabilité administrative de la section badminton tandis que Nathalie F. continuera de représenter cette section aux réunions du CA de l'ISGC.

VIII. Emploi des animateurs et éducateurs sportifs

L'ISGC a présenté un déficit budgétaire lors de sa dernière AG, déficit lié aux nombreuses dépenses liées à l'indemnisation d'éducateurs ou rémunérations d'animateurs sportifs.

Afin de limiter ce poste de dépenses, plusieurs actions vont être mises en place :

- ✓ Dominique F. se renseigne sur les différentes aides octroyées par les organismes départementaux ;
- ✓ limitation du nombre d'heures de travail de certains animateurs au coût horaire élevé (Adrien) ;
- ✓ augmentation du montant des adhésions (qui ne sont pas très élevées).

IX. Montant des adhésions annuelles

Badminton compétitions : 90 → 85 euros (animateur OSPAC et dissociation du BCPF)

Badminton loisirs : 50 euros

Danse country : 40 → 45 ou 50 euros (en fonction des frais kilométriques des animatrices et du nombre d'adhérents)

Foot jeunes : 50 euros (tarif plus bas que les 2 autres clubs de l'Entente)

Foot seniors : 80 euros

Foot seniors féminines : 60 euros

Gym adulte : 90 → 95 euros

Multisports : 65 → 80 euros

Soccer : 35 euros

Tennis : 65 → 70 euros

Tennis de table : 35 → 40 euros (animateur OSPAC)

X. Inauguration du terrain synthétique foot5

Je vois avec Joseph Erard, maire de la commune, si une inauguration conjointe avec d'autres équipements communaux (classes, terrain multisports) est envisageable et sous quelle forme.

Je sollicite également le District 35 et/ou la FFF.

Quelques manifestations possibles :

- ✓ tournoi foot5 (1 formule pour adultes et 1 autre pour jeunes) ;
- ✓ prestations d'une société rennaise qui propose des structures éphémères → Luc S. prend contact avec la société afin d'obtenir quelques tarifs.

XI. Repas annuel des sections sportives

Ce repas aura lieu le **samedi soir 12 novembre 2016**.

Au menu : choucroute (8,50 € tout compris chez Eric Quet contre 9,50 € chez Sylvain Neveu, apéro non compris)

Vincent M. voit avec Eric Quet pour obtenir un second plat.

Jérôme B. se renseigne sur les disponibilités d'une sono (tarif ?).

Je dois préparer rapidement les carnets de tickets disponibles pour la vente.

Mise en place de la salle le vendredi 11 novembre après-midi : solliciter les licenciés comme il s'agit d'un jour férié.

XII. Questions diverses

OSPAC : l'AG de juin dernier n'a pas permis de reconstituer un nouveau bureau, Robert Gayet alors président et d'autres membres étant démissionnaires ; les volontaires acceptant de les remplacer manquaient à l'issue de cette AG.

Une nouvelle AG se tiendra le 2 septembre 2016 : Marie-Laure C. , Christine A. et Bernard D. devraient représenter l'ISGC.

Compte tenu des importantes échéances d'ici les 6 prochains mois (disparition de la communauté de communes), il est important que l'ISGC soit représentée au sein de cette instance OSPAC car il nous faudra défendre le maintien des éducateurs en place qui interviennent au sein de notre asso ; un important travail de persuasion sera nécessaire auprès de la mairie et de l'agglomération de Fougères.

Dans cette optique, Loïc L. et Bernard D. ont accepté de faire partie du CA de l'OSPAC.

L'ISGC dispose d'un **nouvel arbitre officiel** en la personne de **Kévin Lemeunier** ; il a passé avec succès son examen à Ploufragan courant juillet 2016. Je devrais pouvoir obtenir le remboursement d'une partie du coût de sa formation auprès de l'OSPAC (type d'actions prises en charge par l'OSPAC).

Arbitres bénévoles : depuis plusieurs saisons, constat d'un important manque d'arbitres bénévoles (D. Georgeault suit équipe A, D. Froc suit équipe B, équipe C ?) ; difficulté de trouver un remplaçant pour soulager les 2 arbitres attitrés, palier leur absence et suivre l'équipe C → **solliciter d'anciens licenciés, des parents, etc...**

Damien G. demande à **utiliser les vestiaires de la salle des sports** en première partie de championnat (tant que la météo le permet et que les chaussures des joueurs ne viennent pas trop salir le hall, le couloir et les vestiaires de la salle).

Obligation de nettoyer l'ensemble après chaque match.

Litige St-Aubin (abri touche) : Didier Magen n'a toujours pas réglé son litige avec la mairie de St-Aubin du Cormier sous prétexte que l'abri touche endommagé était peut-être abimé avant qu'il ne tape dessus ; les MMA, assureur de l'ISGC, m'ont indiqué que la responsabilité de l'asso ne pouvait être mise en cause compte tenu du fait qu'il s'agissait d'un acte volontaire. Les assurances de Didier Magen se retournent néanmoins contre l'asso. La mairie de St-Aubin essaye d'obtenir gain de cause auprès de Didier Magen et transite très souvent par moi pour que je fasse le forcing auprès de Didier...

Assurances de l'association : j'ai tenté de revoir le contrat souscrit auprès de MMA en demandant une attestation de la mairie de St-Georges indiquant qu'elle mettait à titre gracieux à l'ISGC les locaux et gros équipements ; nous sommes également dans l'attente d'une seconde attestation de l'assureur de la mairie (Groupama). Sur présentation de ces 2 documents, le contrat MMA de l'ISGC devrait être revu à la baisse (voir effet rétroactif sur années antérieures)...

Nouveau mobil-homme en guise de foyer : l'ancien bâtiment modulaire (60 m²) servant de classes a été déposé à côté des vestiaires de St-Georges ; il a vocation à remplacer le mobil-homme prêté par Thibault Lebossé.

Amand D. Loïc L., Vincent M. et Jérôme Buchard se chargent des travaux d'installation lundi 29 août 2016.

Travaux d'éclairage du terrain de Vendel : les journées étant de plus en plus courtes et en prévision de la période estivale, l'éclairage de Vendel va devenir rapidement nécessaire pour plusieurs sections foot qui y réalisent leurs séances d'entraînement → **Dominique F. voit pour la finition des travaux (câbles) et la mise en fonctionnement.**

Didier Magen, entraîneur principal du groupe seniors, sollicite **l'achat d'un logiciel de gestion de l'effectif seniors et des entraînements** (de l'ordre d'environ 25 € par mois) → **Luc S. échangera avec lui et lui soumettra éventuellement une autre solution (fichier Excel).**

Catégorie foot u15 : plusieurs licenciés et parents nous ont sollicités (Vincent M. et moi-même) afin que Damien G. soit le dirigeant du groupe u15 comme la saison passée → **Damien G. aimerait avoir un groupe homogène et compétitif... Il me confirme sa décision au cours du we...**

Le District a attribué à l'ISGC une **dotation de 5 ballons taille 5 et 2 sacs à ballons** (dans le cadre de sa participation à la coupe de France).

Organigramme : actualiser l'organigramme, récupérer les photos manquantes et diffuser sur le site, voire réaliser un panneau à poser dans le hall de la salle des sports.

Demande de sortie du club de Martin Juguet : Martin m'a fait part le 24 août de son souhait de signer une nouvelle licence auprès du club de Thorigné Fouillard, avec son frère Jocelyn. J'ai également reçu, de la part du club de Thorigné, une notification de demande de changement de club sur Footclubs.

Martin est passé à mon domicile à 2 longues reprises et de manière assez virulente (début juin et le 24 août) ; il considère que son premier passage où il m'a indiqué vouloir arrêter le foot et faire quelques matches amicaux courant septembre valait un accord verbal de ma part pour l'autoriser à partir alors que je n'avais à aucun moment prononcé cet accord ; je ne lui avais pas non plus parlé de la date limite de mutation du 15 juillet car il connaît parfaitement les règles (son frère Jocelyn ayant réalisé sa mutation dans les temps impartis et sans histoire).

A sa décharge, il n'a pas non plus signé sa licence ISGC 2016-2017 et n'avait donc pas pris d'engagement envers l'ISGC pour cette nouvelle saison.

Après un long échange et un vote des membres du CA, un accord à titre exceptionnel est fourni à Martin à condition qu'il intègre un nouveau club ne faisant pas partie du groupe PH de l'ISGC et qu'il règle ses dettes de la saison passée (cartons et buvette).

Une commission est constituée et chargée de régler ce différend avec Martin...

Clôture de la séance à 23h55.